

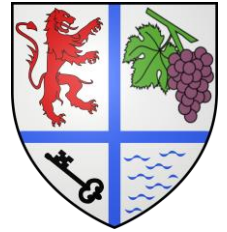


DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

Arrondissement de Lyon

MAIRIE DE SAINT ROMAIN EN GIER

Téléphone : 04 72 24 58 65 - Fax : 04 72 24 50 69



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 04 MARS 2021

Séance ordinaire du **04 MARS 2021 à 18H30**

Date de convocation du Conseil Municipal : **22 FEVRIER 2021**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : **15**

Présidente de séance : **Madame Virginie OSTOJIC**

Étaient présents : Mmes BOIRON B., BOIRON M., CHEVALLIER, GARCIA, HIGUERO
LECLERCQ, MICHELNICKY, OSTOJIC.

Mrs BELMONT, CHARMY, ESTRAGNAT, GUIGUET, MARREL,
SIMON, VILLARD.

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : **Monsieur Alain GUIGUET**

Après avoir fait l'appel nominal des élus, le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance du Conseil municipal.

Adoption du compte rendu du conseil municipal en date du 12 novembre 2020 :

Le compte rendu du conseil municipal du 12 novembre 2020 a été approuvé sans remarque, **à l'unanimité**

Approbation de la suppression du PN 336 :

Le passage à niveau 336, situé chemin des roseaux, n'est plus utilisé depuis plusieurs années. Il est équipé d'une sonnerie qui retentit à chaque passage de train. Cette sonnerie se déclenche longtemps à l'avance et s'éteint à distance du passage du train. M. et Mme VENDEVILLE ont été interrogé sur l'utilité de ce PN pour accéder à leur parcelle de l'autre côté de la voie. Ils n'en ont pas l'utilité.

Il est donc proposé de supprimer ce PN.

Il est nécessaire de contacter la SCI de M. BONNAND pour vérifier leurs besoins. **Report de cette délibération.**

Autorisation de signature de l'avenant n°1 de la convention voirie avec Vienne Condrieu Agglomération :

Avec la crise sanitaire et le décalage des élections municipales, la commission voirie n'a pas eu le temps nécessaire pour examiner et proposer de nouvelles conventions et les faire valider en bureau communautaire avant la fin de l'année 2020. Il est proposé de prolonger par avenant la durée de la convention pour un an. Les autres conditions de la convention restent inchangées.

Signature autorisée **à l'unanimité**.

Autorisation de signature de la convention de partenariat sur l'exercice de la compétence des documents d'urbanisme entre la commune et l'agglomération :

Les conventions conclues pour une durée de 3 ans sont arrivées à échéance le 31/12/2020. Il convient de signer la convention de partenariat entre la commune et l'agglomération qui

définit les engagements de chaque partie lors des révisions et modifications des PLU communaux.

Autorisation de signature votée à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

- **Projet anim'jeunes** : elke jacqueline et michelle avec Fred ont rencontré l'équipe anim'jeunes pour le projet street art. Proposition de mise à disposition du mur de la grande salle et du vestiaire. Action menée par 12 jeunes de 11 ans à 17 ans encadré par des artistes. Une réunion le samedi 03/04 pour faire le point la mise en place du projet pédagogique. Soit du 30/06 au 07/07 soit du 07 au 13/07. Prise en charge financière par subvention et aggro.
- **Travaux église et pigeons** : Installation des pics effectuée afin qu'il n'y ait plus de souillure à l'entrée. La campagne de capture a été un échec. Aucun pigeon aura été capturé. (non facturé)
- **Le toit de la salle de motricité** a été complètement repris. La pose de pare-vapeur sous les tuiles a été réalisée.
- **Le toit du garage** que nous louons fuit. Des devis sont en cours de réalisation.
- **L'achat d'un véhicule** est à l'étude pour remplacer le véhicule actuel dès que ce sera nécessaire. Le véhicule est vieillissant (18 ans) et les frais de réparation risquent d'être grandissants.
- **Le SCOTT** souhaite nous accompagner dans notre démarche de révision de PLU.
- **Commission agricole** : Vienne Condrieu Aggro accompagne les jeunes qui souhaitent reprendre des exploitations.
- **Les effectifs de l'école** : 26 en maternelle, 23 CP-CE1, 26 élèves en CE2-CM.
- **Koh lanta** : le 12/03 démarrage de l'émission dans laquelle Gabin PEILLON est participant. Mise en place d'une banderole de soutien sur la RD103E.

Prochain conseil municipal : le 08/04/2021 à 18h30

Le conseil municipal est clôturé par Madame le Maire à **20h00**

